

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 16 MARS 2010**

L'an deux mille dix, le mardi 16 mars à 18 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de FOIX, convoqué le 10 mars, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Jean-Noël FONDERE, Maire.

Présents : M. FONDERE – Melle MASSAT - M. BERDEIL – Mme DELAVERGNE – M. SENSSAC (procuration à Mme MASSAT à partir de 19 h 30) – Mme PERRAMOND – M. MELER - Mme CLAIN (arrivée à 18 h 16) – M. LAGUERRE.- M. BATY - M. ROUMIEU (arrivé à 18 h 15) – Mme PORTET – M. AUTHIE – M. NAVARRO – Mme FRANCO – M. BOUZONVILLE (arrivé à 18 h 18) – M. FOIS - Mme TERRE – M. DIMON – M. FABRE – M. RACINE.

Absents ayant donné procuration : Mme CALAS (à Mme FRANCO) - Mme CORRAZE (à M. FONDERE) – Mme SUBRA (à M. AUTHIE) - Mme GONZALES (à Mme CLAIN) – Mme BESSOU (à M. DIMON).

Absents : M. ALBA - Mme CANAL – M. SEEL.

Monsieur FONDERE, ouvre la séance à 18 h 00.

Mme FRANCO, nommée à l'unanimité secrétaire de séance, procède à l'appel des conseillers.

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du mardi 26 janvier 2010 est approuvé par le Conseil Municipal.

Monsieur DIMON fait remarquer qu'une de ses interventions n'a pas été reportée dans le compte-rendu. Il rappelle qu'il avait fait part de ses réserves sur l'augmentation des taxes d'occupation du domaine public en raison de sa non participation au groupe de travail.

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du mardi 26 janvier 2010 ainsi modifié est approuvé par le conseil municipal.

Vote : pour = Unanimité

AFFAIRES FINANCIERES

- **Comptes administratifs et comptes de gestion 2009**

Monsieur le Maire propose d'approuver les comptes administratifs exercice 2009 conformes au compte de gestion du comptable public et concernant le budget principal de la commune, le budget annexe camping et le budget annexe service municipal de l'eau.

Monsieur LAGUERRE présente le compte administratif du budget principal de la commune, exercice 2009.

Monsieur ROUMIEU rejoint la séance à 18 h 15.

Madame CLAIN rejoint la séance à 18 h 16.

Monsieur BOUZONVILLE rejoint la séance à 18 h 18.

► **Budget principal :**

Section de fonctionnement :	+ 3 231 967.25 €
Section d'investissement:	- 2 381 467.49 €
Résultat :	+ 850 499.76 €
Solde des restes à réaliser :	- 155 566.82 €
Résultat cumulé :	+ 694 932.94 €

M. le Maire quitte la salle des délibérations, Mademoiselle MASSAT, élue à l'unanimité Présidente de séance, fait procéder au vote.

Vote : pour = 22 – abstentions = 4 (M. FOIS – M. FABRE – M. DIMON – Mme BESSOU).

► **Budget annexe camping :**

Monsieur LAGUERRE présente le compte administratif du budget annexe Camping, exercice 2009

Section de fonctionnement:	+ 50 110.53 €
Section d'investissement:	- 7 386.81 €
Résultat :	+ 42 723.72 €
Solde des restes à réaliser :	0.00 €
Résultat cumulé :	+ 42 723.72 €

M. le Maire quitte la salle des délibérations, Mademoiselle MASSAT, élue à l'unanimité Présidente de séance, fait procéder au vote.

Vote : pour = 22 – abstentions = 4 (M. FOIS – M. FABRE – M. DIMON – Mme BESSOU).

► **Budget annexe service municipal de l'eau :**

Monsieur BERDEIL présente le compte administratif du budget annexe Service municipal de l'eau, exercice 2009

Section de fonctionnement :	+ 238 428.47 €
Section d'investissement:	- 195 926.03 €

Résultat :	+ 42 502.44 €
Solde des restes à réaliser :	+ 56 473.67 €
Résultat cumulé :	+ 98 976.11 €

M. le Maire quitte la salle des délibérations, Mademoiselle MASSAT, élue à l'unanimité Présidente de séance, fait procéder au vote.

Vote : pour = 22 – abstentions = 4 (M. FOIS – M. FABRE – M. DIMON – Mme BESSOU).

► **Comptes de gestion 2009 :**

Monsieur le Maire propose d'approuver les comptes de gestion dressés par M. le Trésorier principal Foix-Ville pour les budgets exercices 2009.

• **Budget principal**

Section de fonctionnement :	+ 3 231 967.25 €
Section d'investissement:	- 2 381 467.49 €
Résultat :	+ 850 499.76 €

• **Budget annexe Camping**

Section de fonctionnement:	+ 50 110.53 €
Section d'investissement:	- 7 386.81 €
Résultat :	+ 42 723.72 €

• **Budget Régie de l'eau**

Section de fonctionnement :	+ 238 428.47 €
Section d'investissement:	- 195 926.03 €
Résultat:	+ 42 502.44 €

Vote : pour = 22 – abstentions = 4 (M. FOIS – M. FABRE – M. DIMON – Mme BESSOU).

• **Affectations des résultats 2009**

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats des comptes administratifs 2009 aux budgets 2010.

► **Budget principal :**

Monsieur LAGUERRE propose d'approuver l'affectation des résultats du compte administratif « commune » de l'exercice 2009.

- Résultats affectés : 3 231 967,25 €
- Couverture du besoin de financement : 2 537 034,31 €
- Report en fonctionnement : 694 932,94 €

Vote : pour = unanimité

► **Budget annexe camping :**

Monsieur LAGUERRE propose d'approuver l'affectation des résultats du compte administratif du budget annexe « camping » de l'exercice 2009.

- Résultats affectés : 50 110,53 €
- Couverture du besoin de financement : 7 386,81 €
- Report en fonctionnement : 42 723,72 €

Vote : pour = unanimité

► **Budget annexe service municipal de l'eau :**

Monsieur BERDEIL propose d'approuver l'affectation des résultats du compte administratif du budget annexe « service municipal de l'eau » de l'exercice 2009.

- Résultats affectés : 238 428,47 €
- Couverture du besoin de financement : 139 452,36 €
- Report en fonctionnement : 98 976,11 €

Vote : pour = unanimité

• **Taux d'imposition 2010**

Monsieur le Maire propose de fixer les taux d'imposition communaux de l'exercice 2010 comme suit :

- taxe d'habitation : 11,91 %
- taxe sur le foncier bâti : 20,23 %
- taxe sur le foncier non bâti : 55,41 %

Vote : pour = unanimité

• **AP/CP 2010**

Monsieur LAGUERRE propose d'approuver la modification des autorisations de programme/crédits de paiement prévues aux budgets de l'exercice 2010.

- AP/CP Budget principal, Rénovation Scène nationale, 8^{ème} modification

Délibération	en € TTC	CP 2005	CP 2008	CP 2009	CP 2010	CP 2011	CP 2012	total
16/03/2010	AP 8ème modification	22 731,66	12 294,88	320 335,46	786 582,96	366 317,46	200 000,00	1 708 262,42

Vote : pour = unanimité

- AP/CP Budget principal : Reconquête du centre ancien, 2eme modification :

Délibération	en € TTC	CP2009	CP2010	CP2011	CP2012	CP2013	Total AP
16/03/2010	2è modification	91 330,09	662 088,03	596 581,88	400 000,00	400 000,00	2 150 000,00

Vote : pour = unanimité

- AP/CP Budget principal, Halle aux grains :

Délibération	en € TTC	CP2008	CP 2009	Total AP
16/03/2010	solde	134 033,59	409 717,31	543 750,90

Vote : pour = unanimité

- AP/CP Budget principal, Espace Ariège, 4^{ème} modification :

Délibération	en € TTC	CP2008	CP2009	CP2010	CP2011	CP2012	Total AP
16/03/2010	4ère modification	140 694,74	670 419,02	162 574,17	275 272,24	300 000,00	1 548 960,17

Vote : pour = unanimité

- AP/CP Budget principal, Parking de l'Arget :

Délibération	en € TTC	CP 2005	CP 2006	CP2007	CP 2008	CP 2009	CP 2010	Total AP
16/03/2010	AP 8ème modification	59 309,40	1 453 952,37	727 964,91	5 946,51	2 737,74	9 667,63	2 259 578,56

Vote : pour = unanimité

- AP/CP – Budget annexe Service municipal de l'eau, reconquête du centre ancien, 2^{ème} modification :

Délibération	en € HT	CP 2009	CP 2010	CP 2011	CP 2012	CP 2013	Total AP
16/03/2010	2è modification	0,00	12 000,00	141 440,00	60 000,00	60 000,00	273 440,00

Vote : pour = unanimité

- **Budgets supplémentaires 2010**

Monsieur le Maire propose d'approuver les budgets supplémentaires de l'exercice 2010 concernant le budget de la commune et les budgets annexes camping et service municipal de l'eau.

Monsieur LAGUERRE présente le budget supplémentaire de l'exercice 2010 de la commune.

Budget principal :

- Section de fonctionnement : 708 055,94 €
- Section d'investissement : 3 961 564,81 €

Vote : pour = 22 – abstentions = 4 (M. FOIS – M. FABRE – M. DIMON – Mme BESSOU).

Monsieur LAGUERRE présente le budget supplémentaire de l'exercice 2010 du camping.

Budget annexe camping :

- Section de fonctionnement : 42 723,72 €

- Section d'investissement : 50 110,53 €

Vote : pour = 24 – abstentions = 2 (M. FOIS – M. FABRE).

Monsieur LAGUERRE présente le budget supplémentaire de l'exercice 2010 du service municipal de l'eau.

Budget service de l'eau :

- Section d'exploitation : 113 976,11 €

- Section d'investissement : 353 038,07 €

Vote : pour = unanimité

• **Inscription de dépenses en section d'investissement**

Monsieur le Maire propose d'autoriser l'inscription en section d'investissement de dépenses d'acquisition de biens mobiliers d'une valeur de 500 € qui revêtent un caractère de durabilité.

Vote : pour = unanimité

• **Répartition des subventions aux associations 2010**

Monsieur le Maire propose, suite à l'examen des demandes par les groupes de travail et dans le cadre des crédits inscrits au budget de la commune exercice 2010, de procéder à l'attribution de subventions aux associations.

Monsieur MELER propose de procéder à l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations du secteur Education Enfance Jeunesse.

Monsieur RACINE demande des précisions concernant le congrès national de l'USEP.

Monsieur MELER précise que l'USEP joue un rôle essentiel pour le développement du sport dans les écoles. Il ajoute qu'il s'agit de l'organisation du congrès national qui cette année, exceptionnellement, se déroulera à Foix.

EDUCATION ENFANCE JEUNESSE	2010	VOTES
BTS Tourisme (Lycée Gabriel Fauré)	500 €	Pour = unanimité
Concours résistance	250 €	Pour = unanimité
Coopératives scolaires	10 600 €	Pour = unanimité
Forum Foix	300 €	Pour = unanimité
OCCE 09	300 €	Pour = unanimité
Centre Départemental d'Education Routière	500 €	Pour = unanimité
Union DDEN	100 €	Pour = unanimité
BIJ -PIJ	34 000 €	Pour = unanimité
Eclaireuses et Eclaireurs de France	400 €	Pour = unanimité
Ligue de l'Enseignement - FOL	500 €	Pour = unanimité
Printemps des Jeunes (Francas)	1 000 €	Pour = unanimité
USEP (USEP)	2 000 €	Pour = unanimité

Madame CLAIN propose de procéder à l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations du secteur Culture.

Monsieur RACINE souligne l'importance de la subvention versée à la Scène nationale.

Monsieur DIMON fait part de son souhait de voir la programmation de la Scène nationale plus ouverte sur l'extérieur et moins élitiste.

Madame CLAIN souligne les changements et l'ouverture opérés depuis plusieurs saisons sur la programmation avec des spectacles proposés sur plusieurs lieux dans le département.

Monsieur DIMON ajoute que la salle de Foix n'attire pas les spectateurs et qu'il faudrait peut-être créer un nouveau lieu pour l'organisation de spectacles.

Madame CLAIN précise que la tendance est à présenter des spectacles de plus petite jauge qui sont plus attrayants.

Monsieur FOIS précise que le public de la Scène nationale est varié et différent selon les spectacles proposés.

CULTURE	2010	VOTES
Amis de l'Orgue de St-Volusien	2 000 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Ensemble choral de l'Ariège	500 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Atelier chorégraphique	500 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Cercle Occitan	300 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Club philatélique	300 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Ensemble Vocal Ariège Pyrénées	2 000 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Les Farfadets	750 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Chocolats Blancs	850 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
GREP	500 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Harmonie de Foix/Varilhes	1 500 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Harmonie de Foix	1 500 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Jeune chœur polyphonique	1 000 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Lud'oc	200 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Photo club	800 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Radio transparence	2 700 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Sous le Manguier	300 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Scène nationale de Foix et de l'Ariège	214 000 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)

Madame CLAIN propose de procéder à l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations du secteur Animations et Manifestations culturelles.

Madame CLAIN précise qu'une subvention complémentaire a été demandée par l'association Art'Ariège pour l'organisation de la 10^{ème} édition du Festival Jazz à Foix.

Monsieur DIMON souligne que cette demande exceptionnelle doit être examinée attentivement au regard des fonds propres de l'association.

Monsieur ROUMIEU ajoute qu'il convient cependant d'être très attentif lors de l'instruction de la demande à veiller au maintien d'un niveau suffisant de fond de roulement nécessaire au bon fonctionnement de l'association.

Monsieur le Maire propose d'examiner la nouvelle demande de l'association Art'Ariège avant de se prononcer sur son éventuelle attribution.

Monsieur DIMON s'interroge sur la capacité, à l'avenir, de la commune à soutenir les associations locales au même niveau, les associations auront à rechercher des mécénats privés. Monsieur le Maire précise que la commune ne pourra pas compenser les baisses prévisibles de subventions accordées aux associations par les autres collectivités locales.

ANIMATIONS et MANIFESTATIONS CULTURELLES	2010	VOTES
Regard Nomade - "Résistances"	25 000 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Art'riège	16 100 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Amicale du Cardié	600 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Comité fêtes de la Ville de Foix	65 000 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Comité départemental Tourisme Equestre (spectacle équestre)	2 000 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Foix terre d'histoire	61 500 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Ingénieuse Afrique	13 000 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Association Lo Barri Caussou	100 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Association des moraines, de berdoulet, du capitany, labarre	800 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Trad'Estiu	3 500 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)
Trad'Estiu (10 ans)	1 000 €	Pour = 25 - Abstention = 1 (M. RACINE)

Monsieur SENSSAC propose de procéder à l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations du secteur Sports.

Monsieur FABRE demande le nombre de licenciés en judo et en karaté.

Monsieur SENSSAC répond qu'en judo, leur nombre est d'environ 300 contre 50 environ pour le karaté.

Monsieur DIMON fait remarquer que lors de la séance du 26 janvier 2010 du conseil municipal, il avait été proposé de globaliser les subventions accordées à la Truite ariégeoise. Il souligne que les associations devraient veiller à ne pas solliciter systématiquement la commune dès qu'elles ont des frais à engager, elles doivent être responsabilisées.

Monsieur SENSSAC répond que la remarque concernant la Truite Ariégeoise sera bien prise en compte.

Madame PORTET ne participe ni au débat ni au vote pour l'attribution de subventions à l'Amicale des Associations sportives et au Football Club Foix/Labarre..

Monsieur ROUMIEU ne participe ni au débat ni au vote pour l'attribution de subvention à l'Union Sportive Fuxéenne.

SPORTS	2010	VOTES
Aigles de cabailères	160 €	Pour = unanimité
Amicales assoc. sportives	1 500 €	Pour = unanimité <small>Mme PORTET ne participe ni aux débats ni au vote</small>
Aquafux	400 €	Pour = unanimité
Ariège Pyrénées Triathlon	250 €	Pour = unanimité
AS Foix Labarre	4 000 €	Pour = unanimité
ASPTT basket	1 800 €	Pour = unanimité
Au Fil de Soi	500 €	Pour = unanimité
Badminton de Foix	500 €	Pour = unanimité
Billard	200 €	Pour = unanimité
Boule amicale	300 €	Pour = unanimité
Cercle d'escrime	400 €	Pour = unanimité
Ent. Athlétique	2 200 €	Pour = unanimité
Ecole de Pêche du Pays de Foix	300 €	Pour = unanimité
Foix Athlétic Club	7 500 €	Pour = unanimité
Foix canoë kayak	6 000 €	Pour = unanimité
Foix cyclo	460 €	Pour = unanimité
Football club Foix/Montgailhard	14 000 €	Pour = unanimité <small>Mme PORTET ne participe ni au débat ni au vote</small>
Guidon fuxéen	1 600 €	Pour = unanimité
Hand ball club Montgailhard	400 €	Pour = unanimité
Joyeuse Pétanque	450 €	Pour = unanimité
Judo Club de Foix	8 500 €	Pour = unanimité
Karaté club	650 €	Pour = unanimité
Pandemonium (Escalade)	1 000 €	Pour = unanimité
Ping pong club	1 800 €	Pour = unanimité
Rythmique club du Comté de Foix-Montgailhard	600 €	Pour = unanimité
Ski club	2 900 €	Pour = unanimité
Tennis club de Foix	1 400 €	Pour = unanimité
Truite ariégeoise	600 €	Pour = unanimité

USF	25 000 €	Pour = unanimité M. ROUMIEU ne participe ni au débat ni au vote
Volley club	1 550 €	Pour = unanimité

Monsieur SENSSAC propose de procéder à l'attribution de subventions pour l'organisation de manifestations sportives.

Monsieur le Maire présente la demande de subvention du Comité Départemental de Rugby (Tournoi O. Lagarde).

Monsieur SENSSAC ne participe ni au débat ni au vote pour l'attribution de subvention au Comité Départemental de Rugby pour l'organisation du Tournoi O. Lagarde.

Monsieur ROUMIEU ne participe ni au débat ni au vote pour l'attribution de subvention à l'U.S.F pour Rugby Cité.

MANIFESTATIONS SPORTIVES	2010	VOTES
C.O Championnats du Monde Kayak 2010	33 250 €	Pour = unanimité
Foix Course Pédestre (Tarascon Foix)	1 600 €	Pour = unanimité
Joyeuse Pétanque (Prix Pétanque Ville de Foix)	750 €	Pour = unanimité
Comité Départemental de Rugby (Tournoi O Lagarde)	2 500 €	Pour = unanimité M. SENSSAC ne participe ni au débat ni au vote
USF Rugby Cités	1 000 €	Pour = unanimité M. ROUMIEU ne participe ni au débat ni au vote
Football Club de Foix/Montgailhard (Tournoi Fébus)	1 500 €	Pour = unanimité

Monsieur SENSSAC propose de procéder à l'attribution de subventions concernant les associations du secteur Loisirs.

LOISIRS	2010	VOTES
Clubs des aînés	1 250 €	Pour = unanimité
Foix culture loisirs	300 €	Pour = unanimité
Info handi loisirs	300 €	Pour = unanimité
Les Tours de Foix	300 €	Pour = unanimité

Monsieur le Maire propose de procéder à l'attribution de subventions concernant le personnel.

PERSONNEL	2010	VOTES
COS Mairie	17 000 €	Pour = unanimité

Monsieur le Maire propose de procéder à l'attribution de subventions à diverses associations.

DIVERS	2010	VOTES
Amicale des secrétaires de mairie	40 €	Pour = unanimité
Graine de Jardiniers	500 €	Pour = unanimité

Monsieur le Maire souligne l'importance de l'aide matérielle et technique apportée aux associations par la ville. Il propose qu'à partir de 2011, un récapitulatif de ces aides soit présenté au moment de la répartition des subventions afin de d'appréhender la globalité du soutien à chacune des associations.

- **Demande de subvention FIPD**

Monsieur MELER de renouveler la demande d'aide financière de l'Etat au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour la mise en œuvre de diverses actions proposées dans le cadre des travaux du Conseil locale de sécurité et de prévention de la délinquance.

Monsieur le Maire propose de reconduire la demande de subvention.

Monsieur RACINE demande comment est assurée la prise en charge des visites médicales pour les personnes en état d'ivresse manifeste.

Monsieur le Maire précise que ces prises en charges médicales sont assurées par un médecin aux frais de la commune, le FIPD a apporté une subvention à cette opération en 2009.

Monsieur FABRE fait remarquer qu'une réforme de la procédure est en cours mais qu'à priori la visite médicale devrait rester obligatoire.

Vote : pour = unanimité

- **Demande de subvention diagnostic accessibilité des ERP**

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide financière du Conseil général de l'Ariège pour la réalisation d'un Diagnostic accessibilité des établissements recevant du public de la ville de Foix.

- Coût global de l'opération HT :	10 127,00 €
- Conseil général de l'Ariège (20 %) :	2 025,00 €
- Autofinancement :	8 102,00 €

Vote : pour = unanimité

- **Demande de subvention isolation thermique de bâtiments scolaires**

Monsieur MELER propose de solliciter l'aide financière de la Région Midi-Pyrénées pour les travaux d'isolation thermique du groupe scolaire Lucien Goron et de l'école du Courbet. Ces travaux consistent en un remplacement des menuiseries extérieures.

- Cout global de l'opération HT :	134 830,00 €
- Conseil Régional Midi - Pyrénées (30 %) :	40 449,00 €
- Autofinancement :	94 381,00 €

Monsieur FABRE demande si une isolation par la toiture a été réalisée pour le groupe scolaire Lucien Goron.

Monsieur MELER répond que ces travaux seront réalisés lors des travaux de restructuration de cette école.

Vote : pour = unanimité

- **Plan de financement 3^{ème} tranche projet rénovation Scène Nationale**

Madame CLAIN propose, suite à la réunion du groupe de travail Culture du 24 février 2010, de solliciter des aides financières pour la réalisation de travaux de la troisième tranche de rénovation de l'Espace O. Carol. Le montant de dépenses est estimé à 498 000 € HT.

Madame CLAIN propose d'approuver le plan de financement de l'opération afin de solliciter des subventions de l'Etat, du Conseil Régional Midi-Pyrénées et du Conseil Général de l'Ariège dans le cadre du Pays de Foix Haute Ariège au titre des Grands Projets de Pays :

Subventions sollicitées :

- Etat (10 %)	49 800,00 €
- Conseil Régional Midi-Pyrénées (50 %)	249 000,00 €
- Conseil Général de l'Ariège (20 %)	99 600,00 €
Autofinancement communal	149 400,00 €

Vote : pour = unanimité

- **Plan de financement – Maison intergénération du Courbet**

Lors de sa séance du 26 janvier dernier, le Conseil Municipal a approuvé le projet d'aménagement d'une Maison Intergénération au Courbet et sollicité des aides financières dans le cadre du Pays de Foix Haute Ariège.

Suite à l'augmentation du montant de subventions attribué par la Région Midi-Pyrénées, Madame Perramond propose de modifier le plan de financement prévisionnel et de solliciter des aides financières de l'Europe de la Région, du Département, de l'OPH et de la CAF:

PLAN DE FINANCEMENT	
Montant prévisionnel total:	286 000 € HT
LEADER	66 198
(Coût retenu LEADER : 150 452 €)	
Région (13 %)	37 180
Département (10 %)	28 600
OPH 09 (10%)	28 600
CAF (22 %)	62 710
Autofinancement communal (22 %)	62 712

Vote : pour = unanimité

- **Subvention FUH 2010**

Madame PERRAMOND propose d'autoriser le versement d'une subvention de 4000 € au Fonds Unique Habitat (FUH) au titre de l'année 2010.

Vote : pour = unanimité

- **Cotisation**

Monsieur le Maire propose d'autoriser le versement de la cotisation annuelle 2010 à l'association des maires d'Ariège (1907,52 €).

Vote : pour = unanimité

- **Redevance occupation domaine public (eau et assainissement)**

Monsieur le Maire propose, dans le cadre des dispositions du décret N° 2009-1683 du 30 décembre 2009, de fixer le montant de la redevance perçue par la commune pour occupation de domaine public communal par les réseaux d'eau et d'assainissement :

- 30 € par km de canalisation
- 2 € par m² de surface bâtie

Vote : pour = unanimité

- **Contribution frais de scolarisation**

Monsieur MELER propose de fixer à 886 € par élève et à compter de l'année scolaire 2010-2011, le montant de la contribution versée par les communes de résidence en cas de scolarisation d'un élève inscrit dans une école de la commune de Foix et domicilié à l'étranger.

Vote : pour = unanimité

PERSONNEL

- **Suppression de postes**

Monsieur le Maire propose, suite à la réunion du comité Technique Paritaire du 3 février 2010, d'autoriser la suppression de postes liée à la mise à jour du tableau des effectifs de la commune (avancements de grade ou promotion interne) :

- un poste d'attaché territorial principal
- un poste de rédacteur principal
- un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe
- un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe
- un poste d'assistante de conservation du patrimoine de 1^{ère} classe

Vote : pour = unanimité

- **Création de postes**

Monsieur le Maire propose d'autoriser la création des postes statutaires suivants (avancements) :

- 3 postes d'adjoint technique 1^{ère} classe (TC)
- 3 postes d'adjoint technique 2^{ème} classe (80 %)

Vote : pour = unanimité

Monsieur le Maire propose d'autoriser la création d'emplois occasionnels ou saisonniers d'une durée maximale de 3 mois renouvelable une fois (remplacements ou renforts ponctuels) :

- 3 emplois à 80 % et 3 emplois à 50 % service écoles
- 5 emplois à 100% services techniques
- 2 emplois à 100 % services administratifs

- 1 emploi à 100 % service urbanisme (élaboration du plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics PAVE)
- 1 emploi à 100 % bibliothèque municipale (catalogage fonds ancien)

Vote : pour = unanimité

AFFAIRES IMMOBILIERES

- **Acquisition immeuble Perron**

Monsieur BERDEIL propose, dans le cadre des opérations de rénovation urbaine et afin de permettre la réalisation d'un aménagement de la liaison entre la rue Violet et la rue du pont, d'autoriser l'acquisition par la commune de l'immeuble cadastrée section C n° 246 rue du Four d'Aval, propriété Perron au prix de 130 000 €. Rapport de France Domaines du 20 octobre 2009.

Vote : pour = unanimité

- **Acquisition immeuble Gomez**

Monsieur BERDEIL propose, dans le cadre des opérations de rénovation urbaine et afin de permettre la réalisation d'un aménagement de la liaison entre la rue Violet et la rue du pont, d'autoriser l'acquisition par la commune de l'immeuble cadastrée section C n° 247 rue du Four d'Aval, propriété Gomez au prix 70 000 € augmenté du montant du loyer entre le 1^{er} novembre 2009 et la date de signature de l'acte. Rapport de France Domaines du 04 décembre 2009.

Vote : pour = unanimité

- **Vente coopérative HLM**

Monsieur BERDEIL, dans le cadre d'un projet de création de lotissement de vendre à la coopérative HLM « un toit pour tous » le terrain communal cadastré section AZ N° 595 et 146 d'une superficie de 5128 m² au prix de 20 € par m².

Monsieur ROUMIEU ne participe ni au débat ni au vote.

Monsieur FOIS fait remarquer que le plan annexé n'est pas explicite (pas de mention du chemin de la Plaine).

Vote : pour = unanimité

AFFAIRES GENERALES

- **Information rapport Crium**

Madame DELAVERGNE informe le Conseil municipal des conclusions du rapport du « centre de recherches et d'informations indépendantes sur les rayonnements électromagnétiques » établi par le docteur le Ruz lors d'une expertise réalisée à Foix le 15 octobre 2009.

Elle présente la campagne de mesures de champ électromagnétiques dans les lieux proches d'antennes relais de téléphonie mobile (espace Olivier Carol – avenue du Général Leclerc – cité Aimé Surre) qui a été réalisée.

Monsieur DIMON ajoute que l'étude fait apparaître que les antennes installées sont de bonne qualité, il relève le risque de voir la diffusion d'antennes sur toute la ville si les opérateurs se voyaient refuser leur implantation sur le bâtiment de la Scène nationale.

Madame DELAVERGNE fait part du problème des émissions d'ondes des téléphones sans fils et du wifi.

Madame TERRE suggère de demander la suppression des téléphones sans fils aux utilisateurs de l'Espace O. Carol.

- **Information marchés publics conclus en 2009**

- Monsieur le Maire présente, conformément aux dispositions de l'article 133 du code des marchés publics, la liste des marchés conclus par la commune en 2009.

- **Informations article L 2122-22 du CGCT**

⇒ Concession funéraire :

Monsieur le Maire informe de la vente d'une concession funéraire située cimetière route de l'Herm.

- Décision mise à disposition locaux association Chélidoine, 17 rue de Lespinet.
- Décision mise à disposition locaux association Secours Populaire, 17 rue de Lespinet.
- Décision mise à disposition locaux association Club des Aînés, 11 Bd Alsace Lorraine.
- Monsieur le Maire informe de la délégation du droit de préemption urbain à la communauté de commune du Pays de Foix (décision du 8 février 2010) concernant les parcelles AS N 86,155,156,160 av de Roquefixade et chemin du Rambail, propriété Blazy.
Cf document N° 12
- Monsieur le Maire informe du désistement de l'association « Foix 21^{ème} siècle », M. J Carol, Mme AM Amilhat, M. Y Cathala, M. A Peyre, Mme - M Rodrigo, Mme Ch Vaugeois dans l'instance devant le Tribunal Administratif de Toulouse suite à la requête en annulation déposée le 20/02/2006 contre la délibération du Conseil Municipal du 21 décembre 2005 (information de l'assemblée délibérante sur les résultats de la consultation des électeurs organisée le 04/12/2005 concernant le projet d'aménagement de l'espace de l'ancien collège en jardin public).

⇒ Monsieur le Maire informe de la signature de marchés passés en application de l'article 28 du code des marchés publics (MAPA) :

- Conclusion d'avenants travaux rénovation et de restructuration de la Scène Nationale – 1^{ère} tranche :
Lot n° 3 Plâtrerie – Plafonds – Carrelage : SARL plâtrerie LAGRANGE (09) - 2.803,75 HT.
Lot n° 7 Electricité – VMC : Société EGA (09) – 2.106,10 HT.

Lot n° 12 Eclairage de Sécurité : Société EGA (09)° - 12 896,80 HT.

- Fourniture d'équipements pour les aires de jeux de deux lotissements et pour l'école des Bruilhols :
Lotissement Cadirac : Société GRAND SUD AMENAGEMENT (66) – 17.728,50 HT.
Lotissement Bellissen : Société LOISIRS DIFFUSION (09) – 14.777 HT.
Ecole des Bruilhols : Société PVC (79) – 3.120 HT.
- Conclusion d'un avenant travaux aménagement maison inter-génération et d'un centre social dans les locaux de l'ancienne crèche du Courbet – Lot N° 1 gros œuvre Ets PEREIRA (09) – 21.404 HT.
- Conclusion d'un contrat de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et la restructuration de la Scène Nationale Tranches 1 et 2 – modification du titulaire du marché de maîtrise pour la tranche 2 Cabinet J. ROBERT INGENIERIE.
- Fourniture de rideaux destinés à diverses écoles de la Ville : Société CAUJOLLE ET Fils (09) – 11.146,10 HT.
- Conclusion d'un marché de prestation de service pour la réalisation d'un diagnostic accessibilité des Etablissements recevant du public de la Ville de Foix – Ets CETE APAVE SUD EUROPE (31) - 10.127,10 €.
- Conclusion d'un contrat pour le diagnostic des produits et matériaux contenant de l'amiante dans les bâtiments de la Commune de Foix – SARL ACI – cabinet Pierre SANMIQUEL (66) 6.935,82 € HT.
- Conclusion de marchés de travaux de fourniture et pose de menuiseries extérieures dans divers bâtiments communaux année 2010 :
Lot 1 école Lucien Goron : SARL RUMEAU – St Pierre de Rivière (09) – 66.661,54 € HT.
Lot 2 école Primaire du Courbet : Ets MICHAU Industrie – Belestia (09) – 54.987,81 € HT.

- **Motion**

Monsieur le Maire propose d'adopter une motion d'opposition du conseil municipal à tout projet de l'Etat tendant à regrouper les commissariats de Foix et Pamiers dans le cadre de la démarche de révision générale des politiques publiques.

Vote : pour = unanimité

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 05.

FOIX, le 18 mars 2010

La Secrétaire de séance,

Le Maire,

